



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 407 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le jour du Souvenir est un moment unique dans l'année pour nous remémorer les sacrifices et le dévouement des hommes et des femmes qui ont servi notre pays, et conséquemment notre province, dans les différents conflits sur la planète et au cours de missions opérationnelles;

CONSIDÉRANT QUE ces contributions ont permis de façonner notre nation, de nous assurer le droit de vivre en liberté, de définir nos valeurs et surtout de nous dresser comme peuple devant l'oppression et les gestes inhumains;

CONSIDÉRANT QUE les anciens combattants ont donné leur vie, leur sang et leur santé physique et mentale pour faire en sorte que le Québec soit ce qu'il est aujourd'hui, tout comme le Canada, une nation libre, de droit, progressiste et ouverte sur le monde;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des provinces et territoires du Canada ont désigné le Jour du Souvenir comme un jour férié à date fixe;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de prendre une journée dans l'année pour nous souvenir;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de déclarer le jour du Souvenir, le 11 novembre, un jour férié à date fixe au Québec.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Sylvie D'Amours, députée de Mirabel

15/03/2014
Date de signature de l'extrait